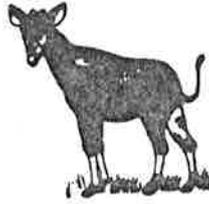


Secretary:

Stuart S. Smith  
Lychgates, Pinfold Hill  
Curbar-Calver, Hope Valley S32 3YL  
England, UK

**BULLETIN 113**

BELGIAN CONGO



STUDY CIRCLE

Bulletin Editor:

E. M. Lavitt  
P O Box 900  
Rockville, CT 06066  
USA

**SEPTEMBER 1999**

President Emile Hoorens  
Ave. Eugene Ysaye 105  
Boite 1, 1070 Brussels  
Belgium

V. President

R. H. Keach  
25 Kingswood Road  
Tadworth, Surrey KT20 5EE,  
UK

**CONTENTS**

**PAGES**

<b>Georges Celis</b>	<b>Emile Hoorens &amp; R. H. Keach</b>	<b>1</b>
<b>New Members</b>		<b>1</b>
<b>Notice re important sale of Belgian Congo Postal Stationary</b>		<b>1</b>
<b>Dr. Jacques Stibbe</b>	<b>Emile Hoorens</b>	<b>1</b>
<b>Change of Address notice</b>		<b>1</b>
<b>Catalogue Officiel Belge 2000 Edition</b>		<b>2</b>
<b>Ruanda Urundi 5c on 40c green</b>	<b>E. M. Lavitt</b>	<b>2</b>
<b>Notice re cumulative index</b>	<b>N. Clowes</b>	<b>2</b>
<b>Vice Presidential Column</b>	<b>R. H. Keach</b>	<b>3-4</b>
<b>1894 5c blue on post card</b>		
<b>1909 CB typo with imperforate margin</b>		
<b>1894 5F with curious perforation</b>		
<b>The CR cachet</b>		
<b>An Interesting cover</b>	<b>C. Many &amp; R. H. Keach</b>	<b>5</b>
<b>Editors Notes</b>		<b>6</b>
<b>Auctioneer</b>		<b>6</b>
<b>The 1886 5Francs perf. 14</b>	<b>EML</b>	<b>6</b>
<b>The Handstamps of the Congo Belge Overprints</b>		<b>6-22</b>
	<b>Roland Ingels—Brian Hudson</b>	
<b>An unusual telegram form</b>	<b>E. Hoorens</b>	<b>23</b>
<b>Prices Realized—Auction 1999(3)</b>		<b>24</b>
<b>Postal Auction Sale 1999 (4)</b>	<b>supplemental pages</b>	

## **NOTES FROM BELGIUM**

### **GEORGES CELIS**

Georges Celis died on 14th July 1999. He was 59 years old. He joined the Belgian Congo Study Circle in the late 60's and was the second Belgian member after General Du Four .

He served in Leopoldville, Coquihatville, Usumbura and elsewhere in the Congo area as a teacher of mathematics at the college level. He spoke one or more of the native languages and during his last teaching years he taught in French West Africa.

After he returned to Belgium he spent much of his time rescuing native children who were victims of the Ruandan holocaust.

Since 1972, he wrote many articles for the bulletin. He also wrote several books about the "Independence" issues of the 1960-70's, and later about the postal history of Rwanda and Burundi.

He was our expert on the post 1960 stamp issues and he shall be sorely missed.

We have presented our deepest condolences to his family in name of the Circle.

Emile Hoorens and Raymond Keach

### **New Members**

1) Luc Van Der Marcken  
Moerstraat, 1  
1540 HERNE

2) Frans DANNEELS  
Walbrugstraat, 16  
8020 OOSTKAMP

### **NOTE FOR POSTAL STATIONERY COLLECTORS OF BELGIAN CONGO**

A very important collection of Belgian Congo postal Stationery will be sold in an auction around the 8th or 9<sup>th</sup> of December in Brussels . We made an agreement with the Auction House, Ets Willy Ballasse, so that all members will receive this catalogue . The Belgian Congo alone represents more than 300 lots !!

### **Dr. Jacques STIBBE -----**

Dr. Jacques STIBBE, who died in the spring of this year, was not member of the Belgian Congo Study Circle, but was well known for the catalogue of Postal Stationery of Belgian Congo, published in 1986 . He was a collector for more than 50 years of all countries of the world. He was President of the Belgian Postal Stationery Society from 1947 until early 1998, but received also a lot of other important functions in the I.F.P., the Belgian Academy of Philately, and he signed the roll of distinguished philatelists in London in 1990. He was born on 20 June 1920 .

Emile Hoorens

### **CHANGE OF ADDRESS**

Dan Van der Hauwaert Entengang 35, 31787 Hameln, Germany

## CATALOGUE OFFICIEL BELGE 2000 EDITION

A Belgian member has very kindly offered, for non-Belgian members, to purchase and dispatch copies of the new addition of the catalogue. The considerably reduced price is expected to be 650 Belgian Francs plus postage.

The costs of postage is estimated at:  
to European countries      275 BF  
elsewhere-sea mail      550 BF  
air mail      1000 BF

There will be a small extra charge for containers or wrappings.

It will be possible to pay for the catalogue in Belgian Francs, US \$ or in £.

If you wish for a copy of the 2000 edition please send orders IMMEDIATELY to R. H. Keach, 25 Kingswood Road, Tadworth, Surrey KT20 5EE, GB.

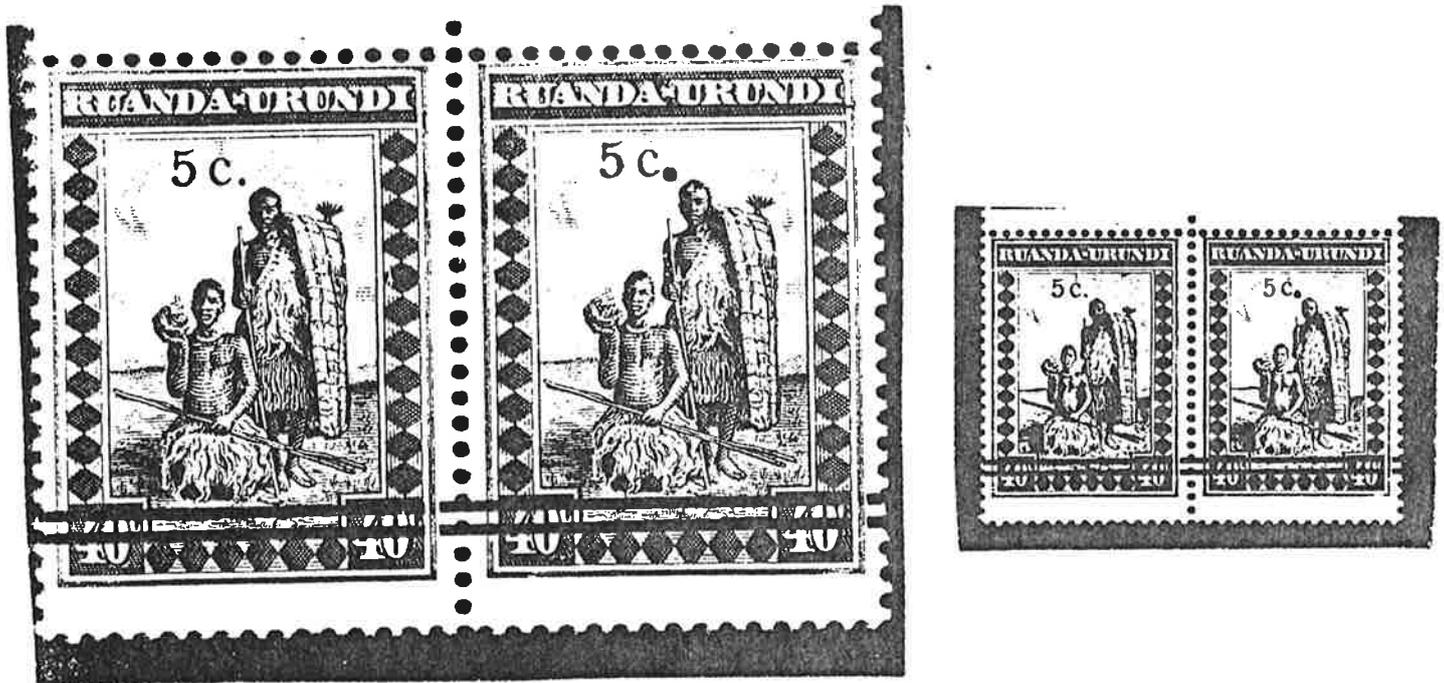
Copies will be sent by surface mail unless air mail is specifically requested.

RHK

## RUANDA URUNDI 5c ON 40c GREEN 1941

In examining the right ½ of a sheet of this issue (CO 114) I noted that position #47 has a large dot after the c of the 5c overprint (Balasse 122 S1). Balasse reports that 12000 of these stamps were issued which in turn means that there are only 240 of these stamps in existence. Does anyone have a used copy? On cover?

The pair shown below illustrate this 'error' the left hand pair enlarged 200% and the right hand pair are a reproduction of the stamps as issued.



EML

## CUMULATIVE INDEX FOR THE BULLETIN

Norman Clowes, who has done magnificent service in preparing the various indexes to the Bulletin, has announced that he will prepare an update. His work is planned to include Bulletin Number 114.

He hopes to complete the task in time for publication in the March 2000 issue although he states that it is more realistic, considering the amount of work involved, to look for the updated cumulative index in the June 2000 Bulletin. We eagerly await the arrival of this most useful tool.

## THE VICEPRESIDENTIAL COLUMN

### 1894 5c Blue on a Post Card

It is very well authenticated that all 30,000 copies each of the 1894 5c blue and 10 c brown were sold through the philatelic postal agency in Brussels with none sent to the Congo post offices although details of how the sale was organised are disputed- What few copies of these stamps that were legitimately used on mail from the Congo must have been sent thereby collectors and dealers in order to obtain- used examples. All use was therefore 'philatelic! but finding the stamps on legitimate covers, even finding them with genuine cancellations is a cause for celebration.

Recently submitted for certificate, - and certified - was an 1889 10c internal postal stationery card, Stibbe No. with a 5c blue added to make up the 15c overseas rate. Quite unusually the adhesive was stuck to the card -not by gum but by four blobs of ordinary red sealing wax The stamps were cancelled Leopoldville 4 October 1895 and the card was addressed to Tongres in Belgium.

What to me is particularly interesting is the message, reading

Kilonga-Longa le ? (erased) 95

Monsieur Bourgeois,

Je vous envoie cette carte parcequ'elle me donne l'occasion d'y joindre un nouveau Modele de timbre-poste de 0,05 Veuillez--vous me-faire savior si cette carte vous- est parvenu

Bien A vous,

H. Friart

Il n'y-a pas de bureau de poste A Stanley Falls.

It appears that the writer used to the 5c brown stamp somehow acquired a copy of the 5c blue apparently without gum and, not knowing that the 5c blue had been issued in November 1894, thought that the blue stamp was a new issue superseding the 5c brown.

### 1909 CB Typo 15c with Imperforate Margin

\_\_\_ To be added to our check-list of Mols stamps lacking lines of perforation is an item recently submitted for certificate. the 15c with typographed CONGO BELGE and imperforate top selvage. The example is No. 8 in the sheet, used, and it is not possible to say if the basic stamp was printed from plates I+A2 or I+A3.

### 1894 5fr with Curious Perforation

Before me is a copy of the 1894 5fr from the small 10. 11.96 printing (8000 copies) which is characterised by the dull carmine frames and dull brownish black centres. Moreover, all stamps from the printing were perforated 16 (actually about 15.7) and no 5fr stamps from other printings are known with this perforation.

This particular copy however is perforated 16 at the right and bottom but 13.5 at top and left, I am as sure as I can be that the stamp was originally perforated 16 all round- and after use, faked presumably because of damage by re-perforating two of the sides.

It is just possible- that the- 13.5 perforations could have been- legitimately produced by the irregular -12-14 perforating head which had a length-gauging 13.55 at one end and I shall be very interested to learn if any reader has a copy of this stamp, perforated 16 on only one, two or three sides.

### The C.R. Cachet

Bulletins Nos. 71 (page 23), 82 (20) and 85 (7) included reference to the C. R. cachet sometimes found on Congo covers. Of the above references that in Bulletin 85 was an article on the subject by Peter Foden and he listed eighteen covers bearing the cachet of which he had knowledge

I have found-among my effects photocopies of a further two C. R. documents, one a cover and one a post a and they may shed a little more light on where the cachet was applied if not its purpose. Contrary to covers known Peter Foden these two have the cachet on their fronts.

The first is a postcard sent from Jadotville to U. S. A. The date of the cancellation is not clear enough to identify but, judging by the Albert Memorial stamp, was almost certainly in 1941 or 1942. The card would have travelled by BCK Railway to Elisabethville and there have been transferred to the 'White Train' to CapeTown for carriage by sea to USA.

The second is an internal cover from Elisabethville to Bakwanga, with the clear transit cancellation of Dibaya dated 12.3.41.

The only place that these covers have in common is Elisabethville and all covers listed by Mr. Foden either originated in Elisabethville or will have changed trains there. There can be no doubt that the cachet was used in Elisabethville, certainly between March and July 1941 and perhaps outside those time limits but the purpose of the cachet is still a mystery.

Do members have covers originated in Elisabethville passed through that-post office during, the period March to July 1941 which did not receive the cachet?

The C. R. is so clearly struck on one of these documents that I am showing it below.

RHK



**AN INTERESTING COVER** acquired by member Clinton Many with comments by R H Keach

"The letter was posted at ALBERTVILLE between 15 and 16 hours on 29 December 1918. The canceller, that we call 1.2, is of some interest in that it was originally intended for use in the 19th century and had the figures 18 (the first two of the year) as a fixed part of the canceller. The post office at Albertville having been transferred to nearby Toa, there was no use for the canceller until about 1908 (date in doubt) when the post office was returned to Albertville. In order to use the old canceller they, with hammer and chisel, altered the 8 of the year to make it a crude figure 9."

"From Albertville the letter crossed Lake Tanganyika on the regular mailboat to Kigoma and then by train on the Kigoma to Dar-es-Salaam railway as far as Tabora where it was redirected to MOROGORO and put on the next train going towards Dar-es-Salaam. Morogoro is about halfway between Dodoma and Dar-es-Salaam and there was probably a station there."

"F.P.O. Nos 306 and 320 were British field post offices allocated to units of the Indian army engaged in the East African campaign and would have moved from place to place as the unit moved. It is clear from your cover that at the end of 1918 FPO 320 was located at Tabora and FPO 306 almost certainly at Morogoro. As I read them the dates on the cancellations are 5 January and 7 January 1919 respectively."

"The cover is marked 'S.M.' (Service Militaire) and as such it should have travelled free and without postage stamps. There are three possibilities for the presence of the stamps. 1) the writer wished the recipient to have copies of these fancy charity stamps although their presence was unnecessary..2) The Albertville post office refused to accept the letter as SM and insisted that stamps be added. The use of charity stamps by the sender was generous. 25c was the correct postage for a letter of weight up to 20 grams. 3) the sender intended to register the letter in which case, as SM, there would have been no postage fee but he would have had to pay the necessary 25c registration fee. What actually happened is anybody's guess."

*The appropriate cancellations which appeared on the reverse are shown below the cover reproduction—ed.*



## EDITOR'S NOTES

Your Editor is pleased to report that in response to his plea he has had a number of articles offered for publication. (although there never are too many). We look forward to publishing in the December Bulletin an article on *les coupons reponse du congo belge et du ruanda urundi* from Emile Hoorens (now in the translators hands); one on the varieties of the Classic Stamps of the 1886 and 1887 issues from Laurence Green; some interesting covers and the questions they raise from Peter Storm van Leeuwen, a contribution from M. Frenay and more.

At a later date we hope to publish a contribution from Alan Morvay based on his very extensive collection of Censored covers.

On a different note-- please look through your duplicates and send some of the more interesting items to our new auctioneer for our future auctions. His address follows in the next paragraph.

## AUCTIONEER

### STAMPS FOR AUCTION SHOULD BE SENT TO:

#### P. LINDEKENS, AVE JOSSE SMETS 4, 1160 BRUSSELS, BELGIUM

We have had wonderful auctions thanks to Ray Keach and the late Brian Hudson. Please continue to give your support to our new auctioneer. It is a time consuming task and he needs all the help we can give. Send him your bids early and send him your lots for our auctions. Everyone is the winner when we continue this part of our endeavours.

#### The 1886 5 Francs Perforated 14

In Bulletin 63 (1987) Mr. Keach discussed this rare stamp. He concluded that there could not have been more than one or two sheets issued. They were comb perforated while the others were perf. 15 and harrow perforated, that is to say, had all perforations in a sheet of stamps punched in at the same moment. Mr. Keach noted that he had never seen any genuine used copies.

All known genuine copies are rather pale in colour and without gum. He reported in Bulletin 64 that there was a cancelled copy in the Brabant collection which cancellation, in his opinion, was forged.

In the last 12 years has anyone found, what they believe to be, a genuine used copy. If so, please let Mr. Keach examine the same.

EML

## THE HANDSTAMPS and TYPOGRAPHED CONGO BELGE OVERPRINTS

In the next 16 pages we reproduce, with the kind permission of M. R. Ingels, the remaining portion of his remarkable work "*Les surcharges CONGO BELGE 1909*" published in 1977 together with Hudson's listing of perforation varieties. The illustrations of the various types are clear and the text, in French, should not prove too daunting to our English speaking members. The reproduction of the Hudson listing of the various perforation varieties does not touch on shade varieties but again will open the door to the vast challenge of the overprints. **Remember, forgeries of these overprints abound. Be particularly wary of inverted or misplaced overprints—be forewarned—use the BCSC Expert committee.**

# Les timbres avec surcharge typographique

## HISTORIQUE

- 15 novembre 1908 : L'Etat indépendant du Congo devient colonie belge.
- 16 novembre 1908 : Arrêté décidant la surcharge des timbres.
- 24 novembre 1908 : Le graveur Daxbek avait reçu mission de fabriquer quinze cachets. Le 24 novembre ces cachets ont été livrés au Ministère. Au départ l'intention était de surcharger tous les timbres restants au moyen de ces cachets à main. Huit cachets restèrent à Bruxelles pour être employés sur les timbres en stock en Belgique. Deux fonctionnaires, MM. Gaston Flamme et Emile Saussez ont commencé leur travail de surcharge à partir du 25 novembre. Mais pas pour longtemps. Les sept autres cachets furent envoyés en principe le jour même à la Colonie. Mais comment ?
- 25 novembre 1908 : Diverses liaisons par bateau existaient entre l'Europe et le Congo parmi lesquelles, une des plus importantes reliait Bordeaux à Matadi. Une autre partait d'Anvers. Depuis 1908, la « Compagnie des Chargeurs Réunis » exploitait six lignes différentes. Jusqu'en 1913, elle organisait un départ par mois à destination de Banana, Boma et Matadi.
- Le 25 novembre 1908 (qui était un mercredi) un bateau était en partance de Bordeaux vers Matadi ; ce bateau « L'Afrique », avait comme date de retour prévue le 20 décembre 1908. La durée moyenne du voyage était de 16 à 18 jours. A partir du 1er août 1908, un service régulier avait, en outre, été établi entre Anvers et Boma par la « Compagnie belge maritime du Congo ». Un voyage était prévu dans chaque sens toutes les trois semaines. Les départs étaient organisés comme suit :  
▪ Les vapeurs sont amarrés au hangar 22, à côté du Steen. MM. les passagers sont priés de se trouver à bord au plus tard une heure avant l'heure du départ. Des cartes donnant accès à bord des vapeurs le jour du départ peuvent s'obtenir au bureau de l'Agence Maritime Walford S. A. ; les personnes munies de ces cartes ne seront admises à bord que jusqu'à une heure avant le départ. MM. les passagers s'embarquant à La Pallice sont informés de ce que le train partant de Paris (gare de Montparnasse) les dimanches, veille des départs des paquebots de La Rochelle - Pallice, vers 9 heures du soir, est pourvu d'une voiture mixte de 1re et 2e classe, spécia-

- lement réservée pour les passagers de la Compagnie Belge Maritime du Congo. Cette voiture portant l'indication « Congo » se rend directement aux appontements de La Rochelle - Pallice, sans que les passagers aient à subir un transbordement en cours de route. Les bagages devront être enregistrés pour La Rochelle - Pallice Appontement. »
- 30 novembre 1908 : A Bruxelles, le travail n'avancait pas selon les désirs. En conséquence, on décida de surcharger typographiquement les quelque 10.000 feuilles restantes. Ce travail fut confié à l'imprimerie du journal « La Cote libre ».
- 14 décembre 1908 : A partir de cette date, les timbres avec surcharge typographique furent mis en vente à un guichet du Ministère, selon une lettre de Monsieur Kück aux frères Desmet, à Gand.
- 25 décembre 1908 : Un paquebot de la « Compagnie des Chargeurs réunis » « l'Europe », part pour Matadi ; retour prévu le 20 janvier 1909.
- 20 janvier 1909 : Etant donné que l'« Europe » a quitté Matadi à cette date, il est possible que les feuilles avec surcharges typographiques aient été apportées par ce paquebot, lors de son voyage aller.
- 5 février 1909 : La plus ancienne date connue, sur un document affranchi d'un « 5 c. typo ». Le 5 février était un vendredi.

### SURCHARGES DE BASE

Mis à part l'ouvrage de base : « Congo, cinquante ans d'histoire postale » de Jean Du Four, il faut chercher loin pour trouver des données sur les surcharges typographiques. En 1959, W. J. Tasher publia son étude et en 1972 l'Abbé G. Gudenkauf nous apprit à différencier les surcharges des tirages des Princes de celles des tirages « ordinaires ». Et cependant des questions restent posées... et ce qui a été écrit jusqu'ici doit être analysé, critiqué et complété si possible, car... il y a plus à dire.

Du fait que les feuilles à surcharger se composaient de cinquante timbres, on a dû reproduire au moins 50 fois la surcharge « de base ». Ces clichés furent rassemblés en une planche de surcharges d'une manière qu'il est possible de reconstituer. Dans la composition de ladite planche il fallut tenir compte de :

- la dimension des timbres eux-mêmes ;
- la distance des timbres entre eux ;

...et de la dimension de la feuille entière ? Celle-ci ne présente d'importance que pour la machine à imprimer et notamment le réglage du support de la feuille à surcharger. La planche de surcharges restait immobile, dans une position à peu près verticale.

Les feuilles étaient placées à la main ou par un procédé semi-automatique sur le plateau de la machine, lequel se mouvait vers la planche de surcharges jusqu'au contact avec celle-ci, et ceci, avec une force telle, qu'un foulage apparaît du côté de la gomme. N'oublions pas que des feuilles déjà perforées, quand elles sont superposées ne peuvent pas « bouger » sans dommage. Les feuilles ont donc été séparées de l'une ou l'autre façon.

### **La dimension des timbres et leurs distances entre eux.**

La mesure d'un timbre doit se faire sur un exemplaire neuf, bien que l'on doive remarquer que même dans ce cas les mesures d'une même valeur peuvent présenter des différences notables. Cela vaut également pour la distance entre les timbres. D'ailleurs, les bords des cadres des timbres d'une même feuille ne sont pas parallèles. On peut constater, quand on les mesure, une différence d'écartement entre les timbres pour les rangées inférieures et supérieures.

En principe, on a employé du papier fabriqué au moyen de « tamis en long » ou de « tamis à tambour », lesquels procédés donnent, tous deux, au papier une structure « en couches ». Ces couches superposées ne sont pas de même composition, celle du dessous étant la plus compacte, les autres plus inconsistantes.

Dans le papier, il y a une composition de remplissage, qui est presque absente du côté où le papier a reposé sur le tamis, mais non de l'autre côté, lequel apparaît lisse. La position des fibres est différente pour les deux côtés de la feuille de papier ; dans la couche lisse, il n'y a pas d'orientation aux fibres ; dans l'autre bien, ce qui explique pourquoi le papier se recroqueville par changement d'humidité de l'air. Lorsque l'humidité augmente, les fibres plus ou moins parallèles du « côté tamis » gonflent dans le sens de la largeur et le papier devient concave ; à l'inverse par temps sec, elles se rétrécissent et le papier devient convexe. Par contre, la partie « supérieure » du papier s'étire ou se contracte (en fait) dans tous les sens.

Les timbres furent imprimés sur des feuilles humidifiées, lesquelles présentaient de ce fait un allongement perpendiculairement au sens des fibres. Après l'impression et le séchage, le format des timbres devenait donc quelque peu différent de celui des clichés de la planche.

Quand une première impression fut faite sur du papier dont les fibres se présentaient dans le sens de la longueur, une deuxième impression, dans le sens de la largeur, obtint-on un format différent de vignettes ? N'a-t-on pas employé des papiers différents pour les divers tirages ? Les papiers employés par Waterlow and Sons et par Waterlow - Layton étaient-ils différents ?

Pour le papier produit par « tamis en long » le côté prévu pour l'impression est celui qui a reposé sur ce tamis ; pour le « tamis à tambour » au contraire, c'est le côté opposé.

### Mesure des timbres

3,50 Fr	: 33,75 à 34,20	×	22,50 à 22,60	mm
10 Fr (14¼)	: 33,50 à 33,65	×	22,50 à 22,60	mm
10 Fr (12)	: 34,00 à 34,25	×	22,00 à 22,25	mm
5 ct	: 34,20 à 34,50	×	22,00 à 22,10	mm
10 ct	: 34,20	×	21,90	mm
25 ct	: 34,20	×	22,10	mm
40 ct	: 34,20	×	22,10	mm
1 Fr	: 34,20	×	22,10	mm
50 ct	: 34,20	×	22,70	mm
15 ct	: 34,50	×	22,20	mm
5 Fr	: 34,60	×	22,10	mm

Pour le 5 c. on a donc pu atteindre une longueur de 34,50 mm ; le 50 c. lui présente une hauteur de 0,60 mm de plus par timbre ! Sans doute, ceci présente-t-il des conséquences pour la fabrication de la planche de surcharges ? Est-ce à cause de cela que cette planche ne fut pas fabriquée en un bloc mais bien démontable ? Nous y reviendrons plus loin.

### Ecart vertical entre les timbres

3,50 F	: 2,70 à 3,30	mm
10 F (dent. 12)	: 2,70 à 3,30	mm

Pour les autres valeurs horizontales : 2,30 à 2,60 mm, sauf pour le 50 c. à peine 2 mm, dimension compensée par la hauteur de la vignette (22,70 mm).

Pour les vignettes verticales, environ 2,40 mm.

### Ecart horizontal entre les timbres

Pour toutes les valeurs, il oscille entre 2,30 et 3 mm, pour les vignettes horizontales.

Pour les valeurs verticales, il mesure environ 2,20 mm.

### Mesure de la planche (sans encadrement) bord à bord.

3,50 F :	environ	179,80	×	249,20	mm
10 F dent. 14¼ :		178,60	×	249,50	mm
10 F dent. 12 :		180,80	×	242,50	mm
15 c. et 5 F :		183,00	×	240,00	mm

10, 25, 40 c. et 1 F	180,00 × 239,00 mm
5 c.	180,00 × 241,50 mm
50 c.	180,00 × 244,00 mm

Ce qui laisse présager que ces différences ont dû être prises en considération lors du montage de la planche de surcharge. Ce qui est le cas, mais seulement dans un sens : en fait, en hauteur.

### Mesure de la planche de surcharge et adaptations

Pour l'étude des mesures, nous ne considérons que les vignettes horizontales.

#### 1. - Mesures verticales.

La planche de surcharge pour les valeurs de 3,50 et 10 F.

Chaque colonne verticale de surcharges mesure environ 230.00 mm, soit :

Première colonne	229,80 mm
Deuxième colonne	229,70 mm
Troisième colonne	229,90 mm
Quatrième colonne	230,00 mm
Cinquième colonne	228,70 mm

ce qui représente une différence d'environ 8 mm de plus que pour les planches de surcharges des autres valeur horizontales.

Pour les 5, 10, 25 et 40 c. nous mesurons

	première colonne	: 221,1 mm
	deuxième colonne	: 221,0 mm
	troisième colonne	: 221,3 mm
	quatrième colonne	: 221,4 mm
	cinquième colonne	: 220,7 mm

Pour le 50 c., à cause de ses mesures particulières, on trouve inévitablement des surcharges déplacées. Quand on mesure la hauteur des différentes colonnes on obtient :

Première colonne	: 224,80 mm (+ 3,70 mm)
Deuxième colonne	: 224,70 mm (+ 3,30 mm)
Troisième colonne	: 224,60 mm (+ 3,30 mm)
Quatrième colonne	: 224,80 mm (+ 3,30 mm)
Cinquième colonne	: 224,00 mm (+ 3,30 mm)

On obtient les mêmes mesures sur les feuilles du 1 franc.

Pour adapter la planche de surcharge à la hauteur des timbres on a changé quatre « blancs » (1) notamment entre les 2e et 3e, 4e et 5e, 6e et 7e, 7e et 8e rangées.

Chaque intervalle modifié mesure 0,80 mm de plus. De cette façon on a obtenu une planche de surcharge plus grande. Cette constatation a des conséquences à longue portée. N'est-ce pas uniquement dans le 50 c. qu'on trouve des surcharges renversées ?

Nous avons donc déjà trois dimensions différentes.

Le montage des planches de surcharges ne s'est pas déroulé aussi facilement qu'on pourrait le croire : après avoir surchargé les 3,50 et 10 F avec un premier état de la planche, on l'employa pour surcharger le 1 F en modifiant les « blancs », ce qui nous donne un deuxième état de la planche des surcharges — avec lequel on commença à surcharger le 50 c.

On constata, sans doute avec surprise, que sur cette valeur on obtenait des surcharges involontairement déplacées et il semble qu'on arrêta le travail et qu'on remit les feuilles déjà prêtes sur le côté. Après avoir adapté à nouveau les intervalles, créant de cette façon un troisième état de la planche, on reprit le travail, en remplaçant les feuilles de 50 c. sur le plateau, mais à l'envers, avec pour résultat de belles surcharges renversées.

Après avoir réalisé cette nouvelle erreur, on retourna vraisemblablement les feuilles et, enfin, on obtint des surcharges à leur place ! Pour le 50 c. nous avons donc deux états de surcharges, dont la troisième (la grande) est la plus rare.

On procéda ensuite sans autres tribulations à la surcharge des autres valeurs.

## 2. - Les mesures horizontales.

Pour toutes les valeurs horizontales, il y a dix rangées horizontales de 5 clichés. Il est très surprenant de constater qu'aussi bien par exemple, pour le 3,50 F que pour le 50 c. la longueur des rangées est restée approximativement la même !

CONGO BELGE ..... CONGO BELGE

←-----→

	Pour les valeurs en centimes et le 1 F	Pour les 3,50 et 10 F	
Première rangée	: environ 163,5 mm	163,2	— 0,3
Deuxième rangée	: environ 163,7 mm	163,4	— 0,3
Troisième rangée	: environ 163,5 mm	163,2	— 0,3
Quatrième rangée	: environ 163,1 mm	162,7	— 0,4

(1) En imprimerie, un blanc est une réglette de métal qui n'imprime pas, mais sert à augmenter l'écart entre deux lignes de composition.

Cinquième rangée	: environ 163,1 mm	162,7	— 0,4
Sixième rangée	: environ 163,0 mm	162,4	— 0,6
Septième rangée	: environ 163,0 mm	162,4	— 0,6
Huitième rangée	: environ 163,1 mm	162,3	— 0,8
Neuvième rangée	: environ 162,4 mm	161,8	— 0,6
Dixième rangée	: environ 162,4 mm	161,8	— 0,6

Comment expliquer ces petites différences ? Après la mise au point pour le 1 F et les autres valeurs, un petit déplacement des « blancs » latéraux n'est pas si anormal ; on n'a de toute façon pas changé ces « blancs ».

### Les surcharges en elles-mêmes et leur types

Les surcharges peuvent être étudiées comme les timbres : chacune a ses caractéristiques propres et possède sa place dans la planche. A l'étude il s'avère cependant qu'elles présentent des différences de longueur, que l'on peut attribuer, sans doute, à un processus de rétrécissement pendant le coulage des clichés. Chaque fois qu'on coule un cliché de surcharge, celui-ci se rétrécit différemment, entraînant des différences de mesures et la naissance de caractéristiques particulières pour les caractères : brisures, rétrécissements, creux, etc. On peut relever cinq grandes surcharges et dix petites, dans la planche pour les vignettes verticales. Nous les trouvons aux emplacements suivants :

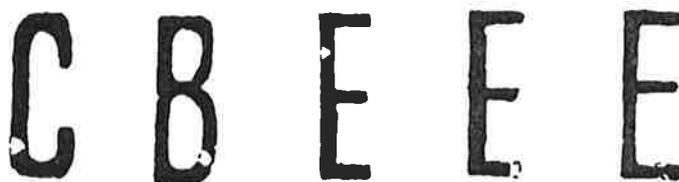
17,55	17,60	17,60	17,70	17,55	17,55	17,55	17,80	17,65	17,60
17,70	17,60	17,70	17,70	17,70	17,65	17,70	17,75	17,60	17,70
17,70	17,65	17,70	17,55	17,50	17,50	17,75	17,70	17,55	17,65
17,55	17,70	17,70	17,70	17,70	17,60	17,65	17,75	17,85	17,80
17,70	17,75	17,75	17,65	17,85	17,70	17,85	17,75	17,50	17,75

Les grandes surcharges se situent sur les timbres n° 8, 39, 40, 45 et 47, pour les vignettes horizontales sur les n° 4, 10, 11, 12 et 43.

Après ce premier travail, examinons les lettres. Certaines présentent une caractéristique qui se reproduit toujours, avec le résultat qu'il est possible de classer toutes les surcharges en cinq groupes de types :

type a : le « C » de « CONGO » présente une brisure circulaire dans le bas à gauche ;

- type b : le « B » de « BELGE » présente une brisure circulaire à l'intérieur de la boucle du B, en bas à droite ;
- type c : le premier « E » de « BELGE » présente une brisure triangulaire à gauche entre les deux jambages horizontaux supérieurs ;
- type d : le jambage inférieur du premier « E » de « BELGE » est plus court ;
- type e : le jambage inférieur du deuxième « E » de « BELGE » est creusé en dessous.



Sous forme de tableau, nous obtenons les emplacements suivants pour les différents types :

	d	d			d	d			
a	abe	abe	be	c	ce	abe			d
c	be	c	d	d	d			d	b
d	c	c	c	c		c	be		c
c		abe	be	e				d	

Il est curieux de constater que les surcharges au type « d » restent indépendantes ; il y en a onze au total, de même que pour le type « c » ; le type « a » se présente 5 fois, le type « b » 9 fois et le type « e » 11 fois.

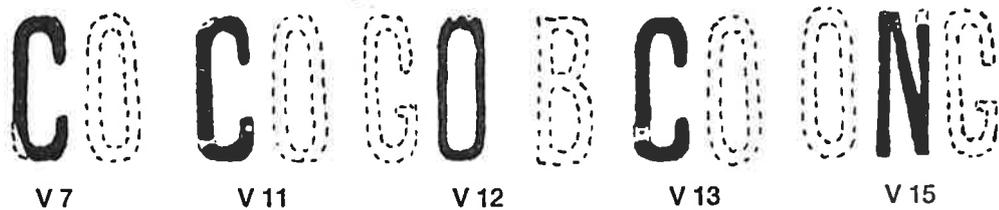
Ces chiffres plaident pour l'hypothèse qu'on a coulé cinq reproductions de la surcharge de Bruxelles, type V. Ces cinq matrices ont été ensuite reproduites jusqu'à ce qu'on ait un nombre suffisant de clichés pour monter la planche de surcharges. On en a reproduit plus de 50 empreintes, bien entendu (probablement une soixantaine), de façon à pouvoir éventuellement remplacer les clichés abimés. Retenons que les surcharges des Entiers postaux ont d'autres variétés.

Outre les caractéristiques de mesures et les types de sur-

charges, une vingtaine de clichés présentent des défauts ou des caractéristiques qui leur sont propres (et ne se représentent pas en un autre endroit).

Voici leur situation dans la planche des vignettes verticales :

						V7			
V11	V12	V13		V15	V16	V17		V19	
V21	V22		V24	V25			V28		V30
V31		V33	V34	V35					
V41		V43							V50





### Ordre dans lequel les surcharges ont été appliquées

Quel est cet ordre dans lequel les différentes feuilles ont été surchargées ? Il a été nécessaire, comme nous l'avons vu, de modifier la planche de surcharge en cours de tirage.

Apparemment on a débuté avec le 15 c. et le 5 f. La preuve nous en est fournie par les constatations suivantes :

- pour le 15 c. au numéro 19 de la surcharge pour les valeurs verticales, le second « O » de « CONGO » est intact ; déjà pour le 5 f., et ensuite pour les autres valeurs une brisure bien perceptible apparaît aux trois quarts de la hauteur...
- au numéro 24 de la planche des surcharges pour les valeurs verticales et ensuite au n° 29 pour les valeurs horizontales des 3,50, 10 f et 1 f, le second « O » de « CONGO » est intact ; pour les autres valeurs une brisure se présente aux deux tiers de la hauteur...

Après que les vignettes verticales eussent reçu la surcharge, la planche fut démontée et remontée de façon à pouvoir surcharger les valeurs horizontales. Cette modification fut faite d'une façon tout à fait systématique. Le 50<sup>me</sup> cliché de la planche pour timbres verticaux devint le premier de la planche pour valeurs horizontales et ainsi de suite selon le processus indiqué dans les tableaux ci-dessous :

En gras : la planche de surcharges pour les vignettes verticales.

En maigre : la planche de surcharge pour les vignettes horizontales.

Avec ces données il est possible de situer à leur place, à peu près sans discussion possible, tous les clichés.

En outre, les timbres eux-mêmes ont leurs variétés, ou signes particuliers ; avec la combinaison de ces deux éléments, il est possible de découvrir si un timbre avec surcharge typographique appartient au tirage ordinaire ou au tirage des Princes.

On peut supposer que les surcharges ont été apposées successivement :

- d'abord sur le 15 c. et ensuite sur le 5 f.

1 46	2 47	3 48	4 49	5 50	6 45	7 44	8 43	9 42	10 41
11 36	12 37	13 38	14 39	15 40	16 35	17 34	18 33	19 32	20 31
21 26	22 27	23 28	24 29	25 30	26 25	27 24	28 23	29 22	30 21
31 16	32 17	33 18	34 19	35 20	36 15	37 14	38 13	39 12	40 11
41 6	42 7	43 8	44 9	45 10	46 5	47 4	48 3	49 2	50 1

50 1	49 2	48 3	47 4	46 5
41 6	42 7	43 8	44 9	45 10
40 11	39 12	38 13	37 14	36 15
31 16	32 17	33 18	34 19	35 20
30 21	29 22	28 23	27 24	26 25
21 26	22 27	23 28	24 29	25 30
20 31	19 32	18 33	17 34	16 35
11 36	12 37	13 38	14 39	15 40
10 41	9 42	8 43	7 44	6 45
1 46	2 47	3 48	4 49	5 50

- sur les 10 f, et 3,50 f
- sur les 1 f, 50 c., 40 c., 5 c. et 25 c. sur les mots « DU CONGO »
- sur le 10 c. sur la légende « ETAT INDEPENDANT ».

### **Particularité des surcharges**

Pendant l'exécution du travail, il est toujours possible que des accidents temporaires ou fortuits se produisent : la chute d'une poussière ou d'un petit objet étranger à la planche et à l'encre, un changement de la densité de l'encre et d'autres événements similaires. Dans ces cas, on se trouve devant un état particulier de la surcharge, qui se présente dans quelques feuilles et disparaît ensuite à tout jamais.

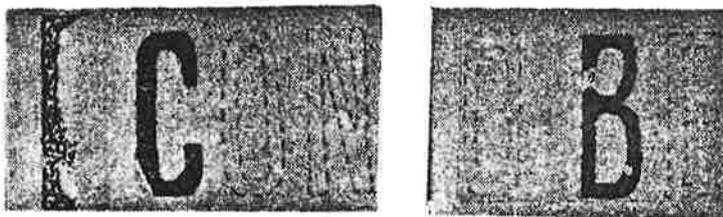
Le mauvais réglage de la planche de surcharge ou de la feuille à surcharger, donne des surcharges déplacées.

La surcharge renversée n'est connue que pour le 50 c., dans le haut du timbre.

La surcharge double se présente sur le 3,50 f et le 25 c. ; pour le 3,50 f il s'agit d'un léger doublement, pour le 25 c. les lettres apparaissent très épaisses. Le doublement ne se présente pas d'une façon uniforme sur la feuille, minime dans le bas, il devient assez remarquable dans le haut.

Pour juger une surcharge déplacée, il faut tenir compte qu'un déplacement est toujours relatif. Sur les timbres verticaux qui ont une largeur de 24 mm un déplacement horizontal est peu spectaculaire, la surcharge elle-même mesurant 18 mm. Une véritable surcharge déplacée touche ou est coupée par la dentelure. Des déplacements verticaux sur ces timbres sont très peu fréquents.

Pour les timbres horizontaux, la situation est quelque peu différente.



A mentionner en outre, une surcharge avec « encadrement », des petites taches d'encre entre les lettres, une surcharge oblique, un manque d'encrage dans une partie d'une lettre (voir cliché).

### **Fausses surcharges typographiques**

La rareté relative de certains timbres avec surcharge typographique est une des raisons de l'existence de surcharges fausses.

On les rencontre principalement sur les 5, 10 et 50 c.

Comme contrôle on peut se baser sur la combinaison des planches pour déterminer si le timbre peut avoir été surchargé. Certaines fausses surcharges sont faciles à reconnaître, d'autres sont plus redoutables. Celles-ci semblent avoir été fabriquées par des personnes ayant étudié la surcharge originale. Il n'est même pas surprenant que des fausses surcharges ont été pendant un certain temps reconnues erronément comme authentiques.

Caractéristiques de la surcharge authentique :

# CONGO BELGE

- C : les courbes sont relativement anguleuses ;  
la lettre a la même épaisseur partout ;
- O : la courbe inférieure est aplatie à gauche ;  
la lettre présente un aspect cône vers le haut ;
- N : la jonction du jambage de droite avec la barre oblique est mince ; les terminaisons du jambage de gauche sont larges ;  
les jambages sont longs ;
- G : rétrécissement à mi-hauteur ; la partie supérieure de la lettre est apparemment inclinée légèrement vers la gauche ;
- B : la courbe en bas à droite est aplatie, ainsi que la partie supérieure de la lettre ; la ligne verticale est en apparence incurvée vers la gauche ;
- E : la barre verticale est incurvée de la même façon que celle du « B » ; la partie inférieure de cette barre est plus grasse que la partie supérieure ;
- L : le côté droit de la barre verticale est apparemment convexe ;  
on dirait souvent que la lettre est moins haute que les autres ;
- G : la partie inférieure est lourde, avec un jambage horizontal long, parfois coupé en oblique ; arrondis anguleux ;
- E : le jambage du milieu est quelque peu arrondi vers le haut.

Fausse surcharge, type 1.

# CONGO BELGE

Les lettres sont symétriques et toutes de même épaisseur ; les courbes sont toutes bien arrondies ; aucune des lettres ne présente une seule des caractéristiques de celles de la surcharge

originale. La surcharge est cependant dangereuse à cause de son aspect soigné et son uniformité. Il y a un foulage au verso.

**Fausse surcharge, type 2.**

**CONGO BELGE**

Les lettres sont fort grenues et mal alignées ; l'encre n'est pas bien répartie sur les lettres elles-mêmes ; les lignes qui forment les lettres sont d'épaisseurs différentes ; la lettre « L » présente une brisure au milieu de la barre verticale ; elle peut aussi donner l'impression d'une surcharge locale ou de Bruxelles ; l'encre est mate ; il existe aussi un foulage au verso.

**Fausse surcharge, type 3.**

**CONGO BELGE**

Le « G » de « CONGO » n'est pas infléchi et trahit ainsi la fausseté de la surcharge ; celle-ci est cependant excellemment soignée et très dangereuse ; il faut porter son attention sur le « C » de « CONGO » et la lettre « G », comme dit ci-dessus, pour toute sécurité.

**Fausse surcharge, type 4.**

**CONGO BELGE**

Le « G » de « CONGO » présente les mêmes caractéristiques que celui de la surcharge authentique, les lettres de « BELGE » sont néanmoins déformées et inégales ; la lettre « L » est moins haute.

REMARQUE GENERALE. — L'encre ressemble beaucoup à celle des surcharges authentiques ; en général un foulage est perceptible du côté de la gomme pour les exemplaires neufs.

Nous sommes heureux de vous présenter cette étude, qui loin d'être complète, pourra, nous l'espérons, servir de point de départ pour d'autres travaux.

### The 1909 Congo Belge Overprints

In connection with the publication of the remainder of the Ingels work your Editor has included the following reprint of the Hudson plating work as it applies to these items.

Each perforation variety is followed by a two-letter code in brackets. This code gives Hudsons' judgement of the relative scarcity of the variety in question. The first letter indicates the scarcity of unused copies of the stamp, the second the scarcity of Postally used copies - Stamps cancelled by favour or with forged cancels are not taken into account in arriving at the scarcity factor for used stamps. The codes are as follows:

A: Very common; B: Common; C: Fairly uncommon; D: Scarce; E: Rare; X: Probably unknown;  
B=Brussels; L=Local handstamp

#### 1 Franc handstamps

I1+A1 vi	B2	p141/2-15(DX)
I1+A1 vi	B6	p14 ½ -15 (EX)
I1+A1 vi	L1	p14 ½ -15(DX)
I1+A1 vi	L2	p14 ½ -15(DX)
I1+A1 ca-li	B1	p14(EX)
I2+A2	B1	p15(DE)
I2+A2	B2	p14(DE), p15(DE), p16(CE)
I2+A2	B5	p13 ½ (DE), p15(DE), p16(CE)
I2+A2	B6	p13 ½ (DE), p16(DE)
I2+A2	B7	p13 ½ (DE)
I2+A2	L1	p13 ½ (CA), p16(CC)
I2+A2	L2	p.13 ½ (DC), p16(DD)
I2+A2	L3	p3 ½ h(DD), p15(DD)
I2+A2	L4	p13 ½ (CB), p16(DD)
I2+A2	L5	p13 ½ (CB), p15(ED), p16(DD)
I2+A2	L6	p13 ½ (DD), p 16(DD)
I2+A2	L7	p13 ½ (CB), p16(DD)
I2+A2 Princes B2		p14(EX)
I2+A2 Princes B5		P14(EX)

Forged overprints are common. The following combinations were reported by Du Four but have not been confirmed by Ray Keach or myself:

I1+A1 vi	B4,L4	I1+A1 li; B6,L1,L5,L7
I2+A2	L8	

#### 1909 Congo Belge typo

I2+A2	p13 ½ (BA), p15(DD), p16(CE)
I2+A2 Princes	p14(DC)

#### 3 Franc handstamps

I+A	B1	p 14(EE)
I+A	B2	p 14(DE)
I+A	B5	p 14(EE)
I+A	B6	p 14(EE)
I+A	L1	p 14(DC)
I+A	L2	p 14(DC)
I+A	L3	p 14(DD)
I+A	L4	p 14(DC)
I+A	L5	p 14(DC)
I+A	L6	p 14(DD)
I+A	L7	p 14(DD)
I+A Princes	B2	p 14(EX)

Forged overprints are found. Du Four also reports B3 and L8, but neither Ray Keach nor I can confirm these.

#### 1909 Congo Belge typo

I+A	p 14(CB)
I+A Princes	p 14(DC)

### 5 Franc handstamps

d-ca=deep carmine; ca=carmine; ro-ca=rose carmine

I+A1 d-ca	B2	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 d-ca	B6	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 d-ca	L1	p15(DE), p14h-15(DE)
I+A1 d-ca	L3	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 d-ca	L4	p15 (DE)
I+A1 d-ca	L5	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 d-ca	L6	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 d-ca	L7	p 14 ½ -15(DE)
I+A1 ca	L7	p16(DE)
I+A1 ro-ca	B1	p 14(DE)
I+A1 ro-ca	B2	p 14(CE), p12-14(EE)
I+A1 ro-ca	B5	p 14(DE), p 12-14(EE)
I+A1 ro-ca	B6	p14(DE), p15(DE)
I+A1 ro-ca	L1	p 14(CB), p 15(CC)
I+A1 ro-ca	L2	p 15(DD)
I+A1 ro-ca	L3	p 15(DD)
I+A1 ro-ca	L4	p 15(DD), p14 ½ -15(DD)
I+A1 ro-ca	L5	p 15(DD), p 14 ½ -15(DD)
I+A1 ro-ca	L6	p15(DD), p14 ½ -15(DD)
I+A1 ro-ca	L7	p15(DD)
I+A2 Princes	B2	p14(EX)

Hudson stated "Forged overprints are common. As with the other values with local overprints, this list is unlikely to be comprehensive. Du Four also reports B3, B4 and L8, but these *cannot be* confirmed by Ray Keach or myself."

#### 1909 Congo Belge type

I+A1 d-ca	p 15(DD), p14 ½ -15(DD)
I+A1 ro-ca	p 14(BA), p15(DC), p12-14(DC)
I+A2 Princes	p 14(DC)

### 10 Franc handstamps

II+A1	B1	p 14(EE)
II+A1	B2	p 14(DE)
II+A1	B5	p 14(DE)
II+A1	B6	p 14(DE)
II+A1	L1	p 14(EE)
II+A1	L3	p 14(EE)
II+A1	L4	p 14(DD)
II+A1	L5	p 14(DD)
I2+A1	L1	p 12(CB)
12+A1	L2	p 12(DC)
I2+A1	L3	p 12(ED)
12+A1	L4	p 12(DC)
12+A1	L5	p 12(DC)
I2+A1	L6	p 12(ED)
I2+A1	L7	p 12(ED)
I2+A1 Princes B2		p 14(EX)

Du Four also reports B3, L2 and L6 (p 14) and L8 (p 12), but these cannot be confirmed by Ray Keach or myself. Forged overprints are common.

#### 1909 Congo Belge type

II+A1	p 14(EX)
I2+A1	p 12(CA)
12+A1 Princes	p 14(DC)



# TELEGRAMME - TELEGRAM

Surville d'origine  
Richting van herkomst

Numéro  
nummer

nombre de mots  
woordental

date  
datum

heure de dépôt  
uur van afgifte

Many of us find the telegraph cancellations of interest. In many, perhaps most cases, the cancellation was used in connection with telegrams although it is clear that on some, if not many occasions, the canceller was used on ordinary mail.

In any event, Emile Hoorens furnishes us with a form for telegrams which has not previously been commonly seen.

Editor

